



PolyKleen Oxy

Section 1. Identification

Identificateur du produit : PolyKleen Oxy

Autre moyen d'identification : Aucun

Usage recommandé : Nettoyant pour résidus de coulis époxy.

Données relatives au fournisseur :

La Margna inc

412 avenue Saint-Sacrement

Québec

Québec, Canada, G1N 3Y3

Téléphone : 1-800-463-6850

Numéro de téléphone en cas d'urgence :

CANUTEC : (613) 996-6666

Ou appeler votre centre d'urgence médical locale.

Section 2. Identification des dangers

Classification :



Liquide inflammable, Catégorie 3

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique (Effets narcotiques), Catégorie 3

Mention d'avertissement : Attention

Mention de danger :

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence :

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P370+P378 : En cas d'incendie : utiliser (voir section 5) pour l'extinction.

P403+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 : Éliminer le contenu/récipient par une firme homologuée d'élimination des déchets selon les réglementations régionales.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Nom	CAS	Concentration %
Éther monométhyle de propylène glycol	107-98-2	80 - 100
Éther éthyldihydroxyéthyle de cellulose	9004-58-4	1 - 5

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires :

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

Yeux :

Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Peau :

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

Inhalation :

Amener la victime consciente à l'air frais.

Ingestion :

NE PAS faire vomir. Donner de l'eau à boire si de grandes quantités ont été avalées.

Indications pour les soins médicaux immédiats et traitements spéciaux requis, si nécessaires :

Traiter en fonction des symptômes.

Symptômes et effets aigus les plus importants :

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Symptômes et effets chroniques les plus importants :

Aucun effet ou symptôme chronique connu.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Inflammabilité du produit :

Liquide et vapeurs inflammables.

Point d'éclair :

31°C / 87.8°F (Vase clos)

Température d'auto-inflammation :

287°C / 548.6°F

Produits de combustion :

Oxydes de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers :

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs appropriés.

Agents extincteurs appropriés :

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse, Agent chimique sec, Ne pas utiliser de jet d'eau.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence : Évacuer la zone.

Pour le personnel des services d'urgence : Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. (voir section 8)

Précautions relatives à l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthode et matériaux pour l'isolation et le nettoyage :

Utiliser les outils appropriés pour ramasser le produit et le placer dans un contenant adéquat pour disposition.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Ne pas ingérer. Ne pas respirer les vapeurs. Porter les vêtements de protection appropriés. En cas de ventilation insuffisante, utiliser un appareil respiratoire adéquat. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conditions de sécurité relatives au stockage :

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle :

Composant	CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Éther monométhyle de propylène glycol	107-98-2	VEMP	50 ppm	ACGIH
		VECD	100 ppm	ACGIH
Éther éthylhydroxyéthyle de cellulose	9004-58-4	VEMP	4 mg/m ³	ACGIH

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux/visage : Porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau : Porter un sarrau ou tout autre vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : Si la ventilation est insuffisante, choisir la protection respiratoire appropriée en fonction des niveaux et la durée d'exposition.

Protection des mains : Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide

Couleur : Incolore

Odeur : Éthérée

Point de congélation/de fusion : 0°C / 32°F

Point d'ébullition : 100°C / 212°F

Apparence : Liquide

Point d'éclair : 31°C / 87.8°F (Vase clos)

Température d'auto-inflammation : 287°C / 548.6°F

pH : Donnée non disponible

Solubilité : Miscible

Densité : 0.984

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité chimique : Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.

Risque de réactions dangereuses : Aucun prévu

Conditions à éviter : Exposition prolongée à de hautes températures. Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Exposition aux matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles : Acides forts, bases fortes, agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

Section 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë :

Composant	CAS	Valeur
Éther monométhyle de propylène glycol	107-98-2	DL ₅₀ Orale : Souris = 11700 mg/kg
		DL ₅₀ Cutané : Rat = 13000 mg/kg
		CL ₅₀ Inhalation : Rat = 10000 ppm - 5h

Corrosion/irritation de la peau :

Non applicable

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Non applicable

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Non applicable

Effets mutagènes sur les cellules germinales :

Non applicable

Cancérogénicité :

Non applicable

Toxicité pour le système reproducteur :

Non applicable

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :

Éther monométhyle de propylène glycol : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétées) :

Non applicable

Danger par aspiration :

Non applicable

Voies d'entrées potentielles :

Non applicable

Section 12. Données écologiques

Toxicité :

Aucune

Persistance et dégradabilité :

Données non disponibles

Potentiel de bioaccumulation :

Données non disponibles

Mobilité dans le sol :

Données non disponibles

Autres effets nocifs :

Données non disponibles

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination :

Éliminer ce produit en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales applicables. Entreposer les résidus du produit dans des contenants réglementaires. Placer les contenants dans les aires d'entreposage des déchets chimiques dangereux.

Section 14. Informations relatives au transport

Aucune Classification TMD/DOT/IMDG/IATA

Section 15. Informations sur la réglementation

Classification NFPA :



Santé : 1

Inflammabilité : 3

Réactivité : 0

Conditions spéciales : 0

Légende = 4 : Sévère, 3 : Élevé, 2 : Modéré, 1 : Léger, 0 : Aucun

Informations générales sur le produit :

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés.

Section 16. Autres informations

Date de préparation de la fiche d'origine :

2020-02-14

Version :

1.00

Validé par :

Toxyscan inc.

Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Toxyscan inc., ni le fournisseur., ni aucune de leurs filiales ne peuvent assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Références :

- *Répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.*
- *RTECS du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.*
- *Fiches signalétiques des composantes du fabricant.*
- *Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17).*
- *Transport des marchandises dangereuses – Transports Canada.*
- *SGH (rev.8) (2019) système général harmonisé de classification et d'Étiquetage des produits chimiques - nations unies*